

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [mobourgeois-csdesiles-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/ae626e1f4d3541cfa3d9e998)

<https://www.cadre21.org/membres/ae626e1f4d3541cfa3d9e998>

Date d'obtention : 2025-06-16 15:49:54

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

L'importance de se référer à la trousse Sexto pour suivre les étapes d'intervention indiquées. Toujours pensé à l'intégrité de la personne, en aucun cas accepter de se référer aux photos / vidéos.

Nous devons agir selon la loi au scolaire et non en tant que mandataire de la SQ.

Agir rapidement pour éviter des partages supplémentaires.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Une confiance concernant mon rôle au scolaire en suivant les étapes de la trousse de référence.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

M'assurer en aucun cas de voir des photos / vidéos de la situation.

À l'intégrité de la victime. Assurer une prise en charge rapide et veiller à ce que les personnes soient bien accompagnés.

En ajout, l'évaluation du risque suicidaire si un doute de détresse psychologique.